



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
24 NOVEMBRE 2022

DÉLIBÉRATION N°19

TRANSMIS LE 29/11/2022
REÇU LE 29/11/2022
AFFICHÉ LE 30/11/2022
NOTIFIÉ LE 30/11/2022
PUBLIÉ LE 30/11/2022
EXÉCUTOIRE LE 30/11/2022

OBJET : TECHNIQUES - BÂTIMENTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE POUR LA RÉHABILITATION ET L'EXTENSION DU COMPLEXE GYMNIQUE RAYMOND BLAISEL AU TITRE DU DISPOSITIF « ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MIS À DISPOSITION DES LYCÉES ».

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre du mois de novembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipales (*) : Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Thierry BILLARAND, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Yohan KAJDAN, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Patrick BOULLÉ
Alain VERBRUGGHE : Marie-Christine CAVECCHI
Frédéric LÉPRON : Mohamed BANNOU
Marion WERNER : Claire LE BERRE
Henri FERNANDEZ : Hervé GALICHET
Stéphane VERNEREY : Thierry BILLARAND

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Marc SCHWEITZER : Yohan KAJDAN

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Françoise MENDY-LASCOT : Vincent MULOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 18 novembre 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville-la-Garenne (95130)
Direction des Services techniques

Question n°19 du CM du 24 novembre 2022 - P 1/1

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2022 DÉLIBÉRATION N°19

OBJET : TECHNIQUES - BÂTIMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE POUR LA RÉHABILITATION ET L'EXTENSION DU COMPLEXE GYMNIQUE RAYMOND BLAISÉL AU TITRE DU DISPOSITIF « ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MIS À DISPOSITION DES LYCÉES ».

Le Conseil Municipal

VU les articles L.2121-12, L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Budget Communal,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la réhabilitation et à l'extension du complexe gymnique Raymond Blaisel pour accueillir les utilisateurs réguliers de la structure et notamment le lycée Jean Monnet ainsi que les futurs athlètes participant aux Jeux Olympiques,

CONSIDÉRANT le soutien apporté aux collectivités par le Conseil Régional d'Île de France dans le cadre du dispositif « équipements sportifs mis à disposition des lycées »

APRÈS l'avis de la Commission "Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité" en date du 15 novembre 2022,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à L'UNANIMITÉ des votants, Le Conseil Municipal

Article 1^{er} : APPROUVE la demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Île de France au taux le plus élevé dans le cadre du dispositif « équipements sportifs mis à disposition des lycées » pour la réhabilitation et l'extension du complexe gymnique Raymond Blaisel.

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer la convention se rapportant à cette demande et tout document relatif à cette subvention.

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes les demandes de recouvrement de cette somme qui sera versée sur le compte nature 1322 fonction 321 du budget de la Commune,

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 5 : PRÉCISE que le Maire et le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville
Conseiller Régional d'Île-De-France

A l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire

Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire

Yveline Jeanne-Anne - Burgin
Le 30 novembre 2022



Acte à classer**DEL24112022Q19**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-11-29T09-54-07.00 (MI241437338)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20221124-DEL24112022Q19-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : TECHNIQUES - BÂTIMENTS - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL D'ILE-DE-FRANCE POUR LA RÉHABILITATION ET L'EXTENSION DU COMPLEXE GYMNIQUE RAYMOND BLAISEL AU TITRE DU DISPOSITIF " ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MIS À DISPOSITION DES LYCÉES ".

Date de décision : 24/11/2022

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.1. attribuées aux collectivités

Acte : 19 - TECH-BAT - SUB CR-
EQUIPEMENTS SPORTIFS LYCEES -
R.BLAISEL.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 29/11/22 à 09:54

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 29/11/22 à 09:54

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 29/11/22 à 10:02

